Examens 2021 : de mauvais choix, trop tardifs et guidés par l'idéologie élitiste

mardi 11 mai 2021, par CGT

Depuis des mois, le ministère était alerté sur les difficultés possibles et maintenant certaines, à tenir les examens de façon normale cette année.

Nous avions, dès le printemps 2020, exigé des créations massives de postes et des aménagements de locaux afin de permettre d'assurer l'ensemble des cours en présentiel en effectifs réduits, avec de meilleures protections sanitaires.

Nous avions également exigé des aménagements de programmes dont des priorisations à faire en prévision des possibles perturbations des examens.

Malgré ces revendications, le « quoi qu'il en coûte » présidentiel s'est arrêté à la porte de l'École et le ministre, dans un déni de réalité, a refusé jusqu'au dernier moment de réfléchir à des modalités d'examens permettant une préparation sereine.
C'est donc à quelques semaines du début des épreuves que Jean-Michel Blanquer annonce des aménagements bien trop tardifs.

La CGT Éduc'action reste opposée au contrôle continu pour le baccalauréat, tant il conduit à une inégalité massive entre élèves dans le cadre de notre système éducatif, ce qu'ont démontré les tripatouillages des harmonisations de la session 2020.

Or, en choisissant la meilleure note entre l'épreuve de philosophie et la moyenne annuelle, le ministre ne fait qu'ajouter à l'inégalité entre élèves, due au confinement, celle du contrôle continu.
Pour l'épreuve anticipée de français, si les aménagements proposés, vont plutôt dans le bon sens, la partie la plus discriminante pour les élèves, qu'est la question de grammaire, reste inchangée malgré nos demandes.

Le ministre claironne en faveur de l'égale dignité des 3 voies du lycée mais ne consacre pas un mot dans les médias aux lycéens de la voie professionnelle qui rassemble pourtant 1/3 des élèves de ce pays.
Les annonces ont été diffusées par une lettre aux personnels : peu de propositions d'aménagements mais en revanche une autocongratulation sans limites. Les épreuves ponctuelles du CAP et du Bac pro sont maintenues. Le ministre fait le choix de ne conserver que les 2 meilleures notes obtenues aux épreuves, au risque de passer par pertes et profits, certaines disciplines.

Par ailleurs, l'idéologie forcenée du ministre s'étale largement dans le choix scandaleux de maintenir

le Grand Oral et l'oral du chef-d'œuvre de CAP. Ces deux dispositifs phares de ses réformes, que nous combattons depuis leur création, sont en effet les épreuves les plus discriminantes pour les élèves les plus fragiles. Pire encore, la situation exceptionnelle que nous vivons depuis plus d'un an, n'a absolument pas permis de préparer les élèves à ces oraux. Les aménagements du Grand Oral annoncés portent sur le contenu disciplinaire or l'essentiel de l'évaluation est basé sur les capacités orales du·de la candidat·e. Quant à l'oral de CAP, le ministre n'annonce aucun aménagement !

De même, rien n'est dit sur la gestion des élèves malades du Covid ou cas contact au moment des épreuves.
Il serait inacceptable de les contraindre à attendre l'épreuve de rattrapage de septembre pour avoir leur examen.

Enfin, pour le ministre, les classes de 3e, pourtant en demi-jauges depuis le 3 mai dans 15 départements, semblent avoir été miraculeusement épargnées par les conséquences de la crise sanitaire sur les apprentissages puisqu'il ne daigne pas proposer d'aménager les épreuves.

Le ministre doit assumer la responsabilité de la situation qu'il a créée en refusant un recrutement massif et la préparation en amont de solutions alternatives, ce qui ne pouvait conduire qu'à des annonces trop tardives pour être satisfaisantes pour nos élèves.

Pour la CGT Éduc'action, les seules mesures acceptables étaient celles permettant de minimiser les inégalités devant l'examen, aggravées par la crise. Force est de constater que le compte n'y est pas.

C'est pour cela qu'elle soutient la mobilisation lycéenne qui n'est que la conséquence du mépris du ministre quant à leur situation depuis septembre.

La CGT Éduc'action continue de porter d'autres solutions, en premier lieu, la neutralisation du Grand Oral et de l'oral du chef d'œuvre en CAP ainsi que des aménagements des épreuves du DNB.

Elle appelle les personnels à se réunir pour construire, débattre des meilleures solutions pour leurs élèves et se mobiliser pour leur mise en œuvre.

Montreuil, le 06 mai 2021